

Document d'accompagnement du référentiel de formation

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Seconde professionnelle

Module :
EG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :
S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Dans la perspective d'une cohérence éducative, le développement des objectifs du module EG1 s'harmonise à travers l'enseignement des différentes disciplines et s'appuie sur des pratiques convergentes pour l'oral et l'écrit. Cela permet de coordonner les objectifs qui conduisent l'élève à mieux s'exprimer, à structurer un jugement personnel et à acquérir de l'autonomie pour intervenir dans la vie sociale en tant que citoyen responsable.

Objectif 1 : Ecrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle

L'enseignement du français en seconde professionnelle (Objectifs 1-1 ; 1-2 ; 1-3) se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances et de compétences et constitue une année de consolidation des acquis du collège. Il contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture et d'écriture, la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

Organisation

La présentation tabulaire du référentiel de formation résulte d'un souci de simplification mais l'ordre adopté dans la présentation des objectifs ne constitue pas un repère chronologique pour la planification temporelle des activités. Leur programmation nécessite la conception de séquences didactiques, d'une durée maximale de six à dix séances. En effet, la mise en adéquation du potentiel horaire du module avec l'ambition des objectifs s'appuie sur une nécessaire intégration de certains sous-objectifs à d'autres, même s'ils n'apparaissent pas immédiatement de même nature. Par exemple, on sait déjà que la lecture de discours narratifs ou descriptifs offre un cadre d'activités pour l'écriture ; on remarque aussi que l'apprentissage du résumé justifie des travaux sur la maîtrise de la langue, la concision requise par ce type d'exercice trouvant une de ses applications dans le repérage des expansions du nom ; on comprend également que débattre de l'interprétation d'un texte permet autant de lire que d'argumenter à l'oral. Chaque séquence, librement

organisée par le professeur, a ainsi pour vocation, en interne, d'articuler écriture, lecture, échange oral et maîtrise de la langue mais aussi, en externe, de créer des liens entre les séquences.

Les objectifs affirment la maîtrise de la langue comme indissociable des pratiques d'écriture, d'oral et de lecture et intégrée opportunément aux séquences. Dans ce sens, les analyses (méta) linguistiques doivent principalement rester au service du « écrire-échanger-lire » ; sans se priver des outils précieux qu'elles constituent, il faut se garder de recourir à un formalisme excessif ; cela dit, on attache une importance particulière aux accords fondamentaux et à la ponctuation.

Objectif 1.1- Produire des écrits variés

On le constate, cet objectif indique la place réservée à la production écrite qui tisse des liens avec les textes et les œuvres étudiées. Dans l'organisation des séquences, même quand il ne s'agit pas d'évaluation, on prévoit donc les formes et les moments de l'écriture.

On prend également en compte cette part que sont les écrits méthodologiques ou à fonction métacognitive, très rarement abordés dans leur apprentissage et leur fonction : notes de cours, notes à partir de documents, autant d'écrits par lesquels l'élève s'exerce à mémoriser ou à théoriser, qu'il soit en classe ou en stage. Un exemple : la reformulation de consignes à l'écrit permet de s'approprier les critères définis ou de formaliser les étapes de la tâche à réaliser.

Les écrits d'invention trouvent leurs sources et leur sens :

- à l'entrée dans la séquence ; selon l'objet étudié on peut faire rédiger le début d'un roman, la chute d'une nouvelle, faire dialoguer deux personnages éloignés dans le temps et dans l'espace.
- en cours de séquence ; on peut, à partir d'une image, faire écrire une description insérée dans un récit, une scène de roman de deux points de vue différents, le portrait d'un personnage de nouvelle, d'un personnage de théâtre, ce qui pourrait se passer dans l'ellipse d'une page de roman...
- en fin de séquence, on peut faire imaginer plusieurs versions de la fin d'une histoire, on peut faire écrire à l'auteur, au personnage du roman, de la nouvelle, de la pièce de théâtre ou de l'article lus ou étudiés pour exprimer de l'approbation ou de la désapprobation.

Pour les écrits argumentatifs, on signale toujours la situation de communication.

A consolider, en parallèle avec la lecture ...

- la cohérence textuelle : les substituts lexicaux et grammaticaux ; l'expression des relations logiques (connecteurs d'énumération, connecteurs qui introduisent l'analogie, l'opposition), l'expression des relations spatio-temporelles ;
- la syntaxe : phrase active, passive, impersonnelle ; les expansions du nom ;
- le lexique : perception, sensibilité adhésion / refus ; objectivité / subjectivité ; les couples de valeurs antithétiques : beau / laid, utile / inutile, plaisant / ennuyeux ...
- l'énonciation : présence et implication de l'émetteur, valeur des temps et des modes

Objectif 1.2- Écouter, s'exprimer et dialoguer

Cet objectif rappelle l'attention portée à la maîtrise de l'oral : cette compétence disciplinaire ne doit pas être perçue comme accessoire des apprentissages liés à l'écrit. Il suggère qu'une place soit plus systématiquement laissée à la parole de l'élève, au-delà de la pratique rituelle des "questions-réponses"; abandonnant un comportement parfois consumériste et devenu participant actif, l'élève peut se charger de rappeler les acquis précédents, de reformuler pendant le cours les explications du professeur, d'effectuer la synthèse de fin de séance, source de la trace écrite dans les classeurs.

Il signifie aussi que la pratique du débat consolide les acquis sur le discours argumentatif puisqu'il s'agit de sensibiliser au discours de "l'autre", dans une posture de respect attentif. Le cadre d'un débat réglé, régulé, permet en effet d'organiser une controverse pour faire argumenter et convaincre mais aussi pour faire écouter, comprendre et tenter de faire construire une vision commune...

A mettre en œuvre, quelques exemples :

- la distinction dans un support écrit de ce qui relève de la situation de communication orale ; (interpellations dans les discours, dialogues dans le récit ou dans le texte théâtral dont on mettra en évidence la vivacité ou l'atonie...)
- la mise en voix de textes poétiques, de chansons, de scènes de théâtre, de sketches de qualité... ;
- les jeux de rôle (oral improvisé) ;
- la restitution à partir de notes d'un stage, d'une visite (écrit oralisé) ;
- la mise en évidence d'un manque d'écoute dans le cadre d'un débat impose des solutions (concession, repérage et utilisation systématique de reprises dialogiques, validation des arguments ou des exemples par la classe ou par le professeur).

Objectif 1.3- Pratiquer des activités de lecture diversifiées

L'objectif recommande des activités s'appliquant aux différents genres de la littérature française et francophone, aux textes traduits de la littérature étrangère et aux textes fonctionnels. Qu'il s'agisse de lecture cursive ou analytique, on aborde la prose narrative - roman, conte, nouvelle- le théâtre, le texte poétique, la presse. On peut privilégier les nouvelles, les romans de la littérature de jeunesse ; on peut aussi mener d'attrayantes comparaisons quand romans, biographies d'auteurs et œuvres poétiques sont transposés en bandes dessinées.

Au-delà des indispensables travaux sur l'œuvre intégrale, pour éviter l'étude d'un texte à l'état de fragment isolé, les groupements de textes littéraires ou fonctionnels, dûment référencés, sont fédérés à partir d'une problématique, dans une perspective comparative – le genre, le type de discours, le thème, le contexte socio-historique... Il ne s'agit certes pas de "s'atteler à l'histoire littéraire", mais comment faire étudier les deux versions de *Souvenir de la nuit du 4*, de Victor Hugo ou *Cannibale* le roman de Didier Daeninckx, sans expliquer les faits qui ont inspiré les auteurs ? On éclaire de même la publication des articles de presse par la réalité et l'importance d'un événement immédiat ou lointain. On évite, à moins d'un objectif de comparaison ou de la mise en évidence d'intenses qualités rédactionnelles, le recours systématique à des écrits de presse trop anciens : certains n'ont rien d'intemporel et leur contenu n'a guère de signification pour des adolescents d'aujourd'hui.

A consolider, en parallèle avec l'écriture :

- le discours narratif : enjeux, structure, rythme du récit et déroulement de la narration ; auteur, narrateur, personnage ; paroles rapportées ;
- le discours descriptif : fonctions, lieux et portraits dans le texte et la B.D, focalisation, caractérisation directe et indirecte, connecteurs spatio - temporels ;
- le théâtre : structure de la pièce, évolution dramatique, didascalie, double énonciation, notion de personnage, caractérisation directe et indirecte, monologue, tirade, enchaînement des répliques, enjeux de la distribution de la parole (masses et hiérarchie) ;
- la poésie et la chanson : thèmes, images, comparaison et métaphore, rythme et sonorités ;
- la presse : mise en scène de l'information, fait divers, interview, article d'opinion...

Objectif 2 : S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale.

L'objectif visé par ce référentiel est l'apprentissage et l'acquisition de techniques et d'outils d'expression et de communication (sous-objectif 2.1) utilisés dans le cadre d'une action collective : le projet socioculturel (sous-objectif 2.2.) Ces deux objectifs seront traités simultanément.

L'enseignant pourra consulter diverses ressources sur le site esc@les, site de référence pour l'Education socioculturelle.

Objectif 2.1- Imaginer et créer dans différents domaines d'expression et de communication.

La finalité de cet objectif est de développer l'approche sensible par une éducation artistique ouverte à différentes formes d'expression et de communication. Cette éducation se réalise à travers des pratiques individuelles et collectives variées privilégiant l'imagination et la créativité. Quatre domaines d'expression sont proposés au choix de l'enseignant : expression plastique, expression vocale, musicale et sonore, expression dramatique, expression cinématographique et audiovisuelle. (Des partenariats sont toujours souhaitables dans le cadre des politiques publiques d'éducation artistique.)

Objectif 2.1.1- Acquérir des outils et des langages

Expression plastique : graphisme et graphie, dessin, peinture, photographie, modelage, sculpture, bande dessinée, roman-photo ; installation, affiche, exposition...

Expression vocale, musicale et sonore : pratique du chant, pratique musicale et instrumentale, travail sur le son (montage sonore...), émission de radio...

Expression dramatique : travail de la voix et du corps, spectacle vivant : conte, poésie, théâtre...

Expression cinématographique et audiovisuelle : cinéma, vidéo, diaporama, travaux informatiques et numériques, multimédias...

Objectif 2.1.2- Réaliser des travaux d'expression et de communication

Objectif 2.1.3- Utiliser ces travaux dans le cadre du projet collectif

Objectif 2.2- Réaliser un projet collectif : le projet socioculturel

Le projet socioculturel est une action concertée et réfléchi : il est socialisé par le travail en commun et l'engagement individuel qu'il implique, le public auquel il s'adresse ; il est culturel par le choix de supports nécessitant l'apprentissage de techniques et de langages, de réalisations faisant appel à différents domaines d'expression artistique.

Dans le cadre de ce projet, le professeur d'ESC est porteur, d'une démarche de pédagogie active ; quel que soit le thème et les supports d'expression choisis, il lui appartient de préparer les élèves à la conception et à la mise en œuvre d'une production socialisée utilisant une méthodologie adaptée.

Objectif 2.2.1- Identifier des ressources sociales et culturelles de l'environnement local

Compte tenu du temps imparti pour l'ensemble de l'objectif 2, l'environnement local sera limité à :

L'établissement et ses partenaires institutionnels : ministère de l'agriculture, conseil régional et autres collectivités locales dans le cadre de conventions établies.

Des partenaires sociaux : organisations sociales et associations dont celle des élèves de l'établissement (ALESA)

A cette occasion, l'enseignant pourra sensibiliser les élèves à la place de la vie associative dans le développement local et à l'importance de l'engagement associatif.

Ressources culturelles

Des équipements culturels : bibliothèque, médiathèque, salle de spectacles, cinéma, théâtre, centre culturel, centre d'art, musée...

Des acteurs de l'art et de la culture : galerie, atelier, compagnie, chœur, artistes...

Des éléments du patrimoine culturel : sites et paysages, archéologique, bâti, ethnologique, vernaculaire...

Objectif 2.2.2- Choisir un projet et anticiper sa conception

Identifier des besoins et des opportunités dans l'établissement et/ou l'environnement local proche, entrer en relation avec des partenaires.

Raisonner et décider un choix de projet relativement à son impact dans l'établissement et/ou son environnement.

S'inscrire dans une démarche d'anticipation et d'organisation.

Objectif 2.2.3- Déterminer et utiliser une méthode pour sa mise en oeuvre

Prévoir les techniques et supports d'expression, acquérir des langages (cf. s/o 2.11).

Planifier l'action : établir un échéancier, prévoir des ajustements.

Objectif 2.2.4- Réaliser le projet et l'évaluer

Effectuer un travail de groupe, s'adapter aux imprévus

Promouvoir le projet et ses productions

Effectuer le bilan avec les partenaires et évaluer l'impact social et culturel.

Recommandations complémentaires à la mise en œuvre du projet socioculturel

Choix des projets et conditions de réalisation

Au préalable il est nécessaire de confronter les intérêts, les besoins voire les difficultés éventuelles des élèves aux opportunités repérées dans l'établissement et son environnement.

Le professeur d'Éducation socioculturelle devra nécessairement circonscrire un environnement particulier afin d'éviter une trop grande diversité de partenaires.

Il devra aussi déterminer un des quatre domaines d'expression et de communication (cf. s/o 2.11) dans lequel il effectuera les apprentissages nécessaires ; les projets utiliseront alors des techniques et outils de ce domaine. Cette limite à un domaine d'expression doit garantir la qualité des apprentissages dispensés.

Les projets seront alors négociés dans le cadre pédagogique fixé par l'enseignant afin d'éviter toute dispersion qui serait nuisible à leur qualité et à leur aboutissement.

Chaque projet est choisi et réalisé par un groupe de 3 à 5 élèves ; le professeur doit veiller aux ambitions du projet compte tenu du temps horaire et des moyens qui peuvent lui être affectés. Il doit aussi veiller particulièrement à la mise en œuvre complète de la méthodologie et éviter les projets ne permettant pas le caractère progressif, tâtonné et sa planification. L'achèvement des projets doit avoir lieu en fin d'année scolaire au plus tard.

Quel que soit le thème retenu, le projet doit permettre l'acquisition de connaissances nouvelles. Ces connaissances théoriques (en plus des savoir-faire méthodologiques, langagiers et techniques) pourront apparaître dans les documents du suivi de chaque groupe.

Le projet socioculturel relève d'un objectif d'enseignement général ; les thèmes ne sauraient être choisis dans la spécialité professionnelle de la classe que s'ils favorisent une approche culturelle de celle-ci.

Méthode et outils

Les fiches-projet ou dossier-démarche constituent les traces essentielles de l'activité du groupe, de ses réalisations et productions, de son cheminement depuis l'idée de projet jusqu'à sa mise en œuvre finale et l'évaluation de sa réussite. Elles doivent être structurées de la même façon pour tous les groupes et présenter des qualités formelles intégrant toutes précisions, commentaires, illustrations... permettant de comprendre et d'apprécier le travail collectif.

Le carnet de bord individuel constitue, pour chaque élève, la marque du suivi de son travail dans le groupe, sa participation, ses prises de responsabilité, son implication dans la réalisation du projet, ses acquis dans un domaine d'expression. C'est un outil favorisant l'autonomie de chacun.

La phase finale du projet et la présentation au public garantissent la socialisation du projet.

Thèmes et supports pour la mise en œuvre des projets

A titre indicatif, il est proposé ici, quelques thématiques pouvant être des supports à la mise en œuvre des projets. Cette typologie n'est pas exhaustive, on pourra l'étendre à condition :

- qu'apparaisse une véritable dimension culturelle.
- que la réalisation finale implique bien une démarche complète prenant en compte les différents aspects de la méthodologie du projet.
- que chaque projet permette la pratique de techniques d'expression et de communication.

Actions visant à dynamiser l'animation de l'établissement et/ou du territoire de celui-ci : créations plastiques, réalisation de spectacles, de films ou de productions audiovisuelles et numériques, journaux.. Organisation d'un ciné-club, d'ateliers d'expression, soirées festives..

Actions d'information et de communication : présentation d'organismes sociaux ou culturels et de leurs actions, visite et présentation d'un lieu de diffusion culturelle, présentation de l'exploitation ou de l'atelier technologique de l'établissement, actions dans le cadre des journées portes ouvertes, supports de communication de l'établissement.. (expositions, plaquettes, sites informatiques..)

Actions liées au patrimoine culturel : actions de sensibilisation et de promotion de sites et paysages, patrimoine archéologique et bâti, ethnologique, vernaculaire, personnalités historiques célèbres... par des mises en valeurs utilisant des productions variées (expositions, plaquettes, monographies, documents audiovisuels, numériques..)

L'horaire global affecté à cet objectif limite nécessairement les ambitions des projets et de leurs réalisations, l'essentiel étant que chaque projet aboutisse et que le public destinataire (scolaire et/ou de l'environnement local) soit en mesure de le découvrir et l'apprécier.

Des regroupements horaires peuvent être organisés à des moments particuliers de la démarche : réalisations des supports d'expression ou de communication, présentation au public..

Enfin le professeur d'Education socioculturelle peut utiliser une partie de son horaire d'animation au suivi et à l'accompagnement des projets en dehors des heures inscrites à l'emploi du temps des élèves.

Objectif 3 : Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet la découverte et la mémorisation des faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir de nouvelles représentations du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire pour maîtriser des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

On veille à favoriser l'expression orale et écrite.

Les sous-objectifs d'histoire et de géographie doivent être traités alternativement au cours de l'année scolaire. Le temps consacré à l'étude de chacune des situations doit être sensiblement équivalent.

Objectif 3.1- histoire. Analyser les relations des Européens avec le monde aux époques moderne et contemporaine

3.1.1- Appréhender la vision du monde des Européens et son évolution

Étude d'une situation au moins dans un des deux sujets, au choix.

- Humanisme et Renaissance

Exemples de situations à étudier : La controverse de Valladolid, Erasme et l'Europe, Léonard de Vinci, Florence, Rome...

Notions-clés : Renaissance, humanisme, imprimerie, redécouverte de l'Antiquité, goût du savoir, artistes, mécénat, etc.

- Les Lumières, les droits de l'Homme, la Révolution française et l'Europe

Exemples de situations à étudier :

Un philosophe, l'Encyclopédie, les différentes déclarations des droits, la diffusion des principes de la Révolution en Europe, la 1^{ère} République...

Notions-clés : Raison, République, droits de l'homme, Constitution, égalité en droit, liberté de conscience, universalité, etc.

3.1.2- Analyser les différentes formes de domination du monde par l'Europe

Étude d'une situation au moins dans un des deux sujets, au choix.

- Voyages et découvertes, du XVI^e au XVIII^e siècles

Exemples de situations à étudier :

Un grand découvreur (Colomb, Jacques Cartier, etc.) l'exploration du Pacifique, la découverte de nouveaux produits...

Notions :

Découvertes, curiosité, rivalités nationales et économiques, etc.

- Les premiers empires coloniaux européens, de XVI^e au XVIII^e siècles

Exemples de situations à étudier :

Un ensemble géographique (Antilles, Amérique centrale, Amérique andine, Canada, Louisiane, etc.), l'esclavage, Nantes ou Bordeaux et le commerce triangulaire, une plantation, une compagnie...

Notions :

Traite, esclavage, système de l'exclusif, première mondialisation, Code noir, etc.

Au cours de l'année de seconde les élèves de seconde professionnelle doivent avoir appris à :

- mémoriser et restituer les principales connaissances et notions
- utiliser le vocabulaire disciplinaire,
- identifier un document (nature, auteur, contexte),
- dégager l'idée essentielle d'un document, ou lui donner un titre,
- relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document, ; les mettre en relation avec leurs connaissances,
- compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple,
- utiliser des outils documentaires (atlas, dictionnaires, manuels, outils informatiques),
- acquérir progressivement de l'autonomie dans la prise de notes,
- dater les faits principaux et les situer dans leur contexte historique,
- discerner les temps longs et les temps courts, les ruptures et les continuités de l'histoire,
- présenter et caractériser, à l'écrit ou à l'oral, un événement historique
- présenter un personnage et son action dans une situation historique
- rédiger un texte respectant les règles de l'orthographe et de la syntaxe, présenté soigneusement.

3.2.1- Repérer l'inégalité des ressources

Étude d'une situation au moins dans un des deux sujets, au choix.

- Nourrir les hommes

Exemples de situations à étudier :

L'Inde : un milliard d'hommes à nourrir, la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, l'agrobusiness, l'agriculture durable...

Notions :

Malnutrition, sous-nutrition, révolutions agricoles, sécurité alimentaire, agriculture durable, etc.

- Ressources naturelles

Exemples de situations à étudier :

Une question énergétique, un cas de gestion de l'eau, de la forêt ...

Notions :

Besoins, ressources, gestion, mobilisation de sources d'énergie, aspects géopolitiques et environnementaux, développement durable, etc.

3.2.2- Analyser et évaluer les défis du développement et les risques encourus par les sociétés

Étude d'une situation au moins dans un des deux sujets, au choix.

- Le développement inégal

Exemples de situations à étudier :

Les inégalités socio-spatiales à l'échelle d'un continent, d'un pays, ou d'une grande agglomération...

Notions :

Croissance, développement (IDH), Nord/Sud, centres et périphéries, etc.

- Les sociétés face aux risques

Exemples de situations à étudier :

Risques naturels, risques technologiques, atteintes à l'environnement, étude(s) de cas.

Notions :

Environnement, prévention, action humaine (aménagement), durabilité, etc.

Au cours de l'année de seconde les élèves de seconde professionnelle doivent avoir appris à :

- mémoriser et restituer les principales connaissances et notions,
- utiliser le vocabulaire disciplinaire,
- identifier un document (nature, auteur, contexte),
- dégager l'idée essentielle d'un document, ou lui donner un titre,
- relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document, les mettre en relation avec leurs connaissances,
- compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple,
- utiliser des outils documentaires (atlas, dictionnaires, manuels, outils informatiques),
- acquérir progressivement de l'autonomie dans la prise de note,
- localiser une situation par rapport à des repères géographiques,
- repérer le même espace sur des cartes de projection ou d'échelle différentes,
- décrire ou caractériser une situation géographique,
- comparer des situations géographiques,
- rédiger un texte respectant les règles de l'orthographe et de la syntaxe, présenté soigneusement.

Objectif 4 : Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux

Cette partie du module EG1 doit permettre une approche de la réalité économique et sociale en termes d'évolution (à moyen terme) et d'enjeu dans le cadre de trois entrées : la production, la répartition et la consommation des ménages.

Compte tenu du volume horaire imparti, les apports purement disciplinaires ne peuvent pas être ambitieux : il s'agit de proposer aux élèves de seconde professionnelle une représentation simple et cohérente de l'activité économique, au niveau national principalement sans s'interdire des références à l'Europe et au reste du monde.

L'enseignement doit permettre l'acquisition de notions claires et précises d'une part et l'identification de mécanismes économiques simples d'autre part, en s'appuyant sur l'étude de supports spécifiquement conçus par l'enseignant en fonction de la classe. Chaque séance de cours se référera à un support pédagogique particulier, ce qui exclut le cours magistral centré sur la seule exposition de contenus dictés.

Dans le domaine de l'enseignement des SES, la question des représentations des élèves ne peut être ignorée : la démarche pédagogique mise en oeuvre doit les prendre en considération.

Si l'actualité économique et sociale doit être prise en compte, elle ne peut constituer la seule entrée possible.

Objectif 4.1- Appréhender l'organisation de l'activité productive : la production de biens et services

« Activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production. ».

Cette définition de la production au sens de la comptabilité nationale (INSEE) -qu'il ne s'agit pas de faire apprendre- met en avant que pour comprendre cette activité, il faut étudier :

- les acteurs économiques ou unités institutionnelles (entreprises sociétaires privées ou publiques et individuelles, banques, administrations publiques, associations) ;
- qui combinent des ressources (capital, main d'œuvre, consommations intermédiaires) ;
- afin d'assurer la fabrication de biens matériels et la fourniture de services marchands et non marchands ;
- dans l'objectif de l'obtention d'un résultat (VA, bénéfice, perte, service public, but non lucratif).

La définition renvoie aussi au double sens du terme production : comme processus et comme résultat.

Objectif 4.2- Repérer l'origine et la diversité des revenus des ménages : la répartition

La notion de revenu disponible d'un ménage qui « comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs ; quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS) » (INSEE), peut servir de point de départ pour traiter cet objectif, en s'appuyant sur des exemples concrets et diversifiés (ménage de salariés, ménage et entreprise individuelle, ménage de retraités, etc.).

Objectif 4.3- Identifier la structure et la consommation des ménages : la consommation finale et l'épargne

L'étude de la consommation peut prendre pour point de départ l'analyse de la consommation des ménages par fonction l'année n-1 ou n-2 et de l'évolution des différents postes sur une trentaine d'années (il est possible de construire à partir des données de l'INSEE des documents abordables au niveau seconde) et être complétée par celle de l'équipement des ménages, des dépenses en communication, en loisir et liées à l'habitat.

La dimension consommation socialisée, c'est à dire les prestations en nature (biens ou services) dont bénéficient les ménages (en particulier des dépenses pour l'éducation et pour la santé), ne doit pas être occultée.

Les notions d'épargne et d'endettement peuvent être étudiées ensemble.

Références documentaires ou bibliographiques

Se référer aux données de l'INSEE :

- la publication annuelle *Tableaux de l'économie française*, INSEE-Références constitue une source essentielle du fait du caractère synthétique et actualisé des données et des analyses d'une part et des références bibliographiques d'autre part ;
- le site insee.fr permet d'accéder à des séries statistiques longues, aux études thématiques et récentes d'INSEE Première et à un lexique.

La revue *Alternatives Économiques* est aussi une source incontournable mais dont les articles ne peuvent être utilisés in extenso au niveau seconde professionnelle, seules des parties d'articles et les tableaux synthétiques de données éventuellement simplifiés pourront servir de supports documentaires.

Le site alternatives-économiques.fr dans sa version « abonnés » permet d'accéder aux articles anciens et à d'autres publications (L'économie politique par exemple).

La revue *Sciences Humaines* (son site web et ses publications) constitue aussi une référence intéressante.

En matière d'ouvrages peu onéreux, facilement accessibles et fiables scientifiquement, la collection Repères, édition La Découverte peut être recommandée.

Ces quelques références n'excluent pas les autres sources accessibles par une recherche thématique sur Internet : les sites académiques disciplinaires, les autres revues économiques, la presse quotidienne, etc.